REPUBLIQUE – GABONAISE Union – Travail – Justice



ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE ALI BONGO ONDIMBA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT

21^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique

Paris, le 30 novembre 2015

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies,

Madame le Secrétaire Exécutif de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques,

Je voudrais tout d'abord, au nom du peuple gabonais, m'associer à tous ceux qui m'ont précédé pour présenter mes condoléances les plus sincères au Gouvernement français et aux familles des victimes de la terrible tragédie du vendredi 13 novembre dernier.

Mesdames et Messieurs,

Comme je m'y suis engagé à Copenhague, je réaffirme la volonté du Gabon d'agir de concert avec la communauté des Nations pour limiter le réchauffement à deux degrés. Mais aujourd'hui, la situation exige plus de précision : Mon pays prendra toute sa part du fardeau de l'atténuation en réduisant de moitié ses émissions à l'horizon 2025.

Pour y parvenir, nous avons déjà commencé à ajuster notre stratégie et notre gouvernance économique afin de migrer vers un modèle de développement qui doit être aussi sobre en carbone, qu'efficace dans l'utilisation des ressources naturelles.

Ainsi, nous avons décidé d'interdire le « torchage » des gaz issus de l'extraction pétrolière, en remplaçant progressivement nos centrales à gasoil par des centrales à gaz. En 2025, notre programme actuel de construction des barrages hydrauliques doit nous amener à un mix-énergétique de 80% d'hydroélectricité pour 20% de gaz.

Pour maîtriser nos émissions de gaz à effet de serre, dans un pays dont le couvert forestier est de 88% et où l'agriculture n'est pas encore arrivée à maturité, nous avons décidé d'agir sur la rationalisation de l'utilisation des terres.

Ce Plan National d'Affectation des Terres, qui sera suivi par notre Station de réception d'images satellites, rassemble désormais les données indispensables à l'efficace répartition territoriale de notre tissu économique. De même que notre loi d'orientation de développement durable nous garantira la cohérence dans nos actions.

Notre Forêt sera gérée dans le strict respect de nos engagements en faveur du climat, mais aussi de la préservation de la biodiversité.

C'est la réponse promise par le Gabon face à l'épineuse question de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Mesdames, Messieurs,

L'heure n'est plus au débat entre le Juste et l'Injuste. Tout le monde doit faire partie de la solution.

Pour ce faire, les pays industrialisés doivent accentuer leurs actions en faveur des pays du Sud par le transfert de technologies à des coûts soutenables dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des énergies propres.

C'est le prix d'une responsabilité partagée pour ne pas rompre la confiance et la solidarité et parvenir à un accord universel aussi engagé que possible, sans lesquelles nos discours resteront vains.

Mesdames et Messieurs,

Agissons enfin, pour ne pas être responsables de ce que nous pouvons encore éviter. Sinon, le jugement de l'Histoire sera sévère.

Je vous remercie.